RENVOI
DES MINISTRES,

Demandé à l'Assemblée nationale & au Roi, le jour de la fédération, par tous les députés des provinces, au nom de la nation entiere.

Vox populi, vox Dei.

DEPUIS long-temps l'opinion publique avoit jugé les ministres actuels à son tribunal; mais il ne s'étoit pas encore trouvé d'occasion d'exécuter ce jugement : il étoit sans doute réservé à tous les députés des provinces, venus pour le pacte fédératif, de provoquer, au nom de la nation, dont ils sont les représentans, l'exécution de ce jugement, devenu si nécessaire, c'est-à-dire de demander le renvoi des ministres. En effet, je me suis trouvé dans des endroits publics avec différens groupes de gardes nationales & de troupes de ligne; ils paroissent tous avoir formé le projet de demander, le jour de la fédération, le renvoi des seuls ennemis que semble avoir la nation; de ceux qui, depuis la révolution, n'ont cessé d'en donner des preuves. Mais pour réussir dans cet heureux projet, il étoit nécessaire de le communiquer à tous les fédérés, à tous les bons citoyens de la capitale, dans un espace de temps si court & si proche de la fédération,

que les ministres n'ayent pas le temps de faire jouer tous les ressorts de leurs intrigues, pour en empêcher la réussite. Témoin de cette heureuse & patriotique idée, j'ai cru qu'il étoit du devoir d'un bon citoyen de la propager par la voie prompte de l'impression, de la communiquer en moins d'un jour à plus de six cent mille ames, de leur donner à toutes la même commotion, & de leur exposer en abrégé les raisons qui justifient cette démarche, qui ne peut avoir que les plus heureux effets.

En effet, il n'est pas un seul individu en France, bon citoyen, un peu au fait de la révolution, qui ne soit intimement persuadé que tous les maux que nous avons soufferts depuis un an, ne nous viennent que de la part des ministres; il n'en est pas un, dis-je, qui ne convienne que ce sont eux qui ont excité tous les troubles qui ont eu lieu dans les provinces, dans l'espérance odieuse d'opérer une guerre civile qu'ils regardoient comme le dernier moyen de renverser l'Assemblée nationale. Ce sont eux qui ont soufflé la discorde aux quatre coins de la France, en faisant naître des craintes, des défiances, des haines, des jalousies, des vengeances.

Qu'on se rappelle ce qui s'est passé à Strasbourg, à Metz, à Lille, on verra que les commandans ont toujours cherché à diviser entr'eux les régimens qui y étoient en garnison: qu'on examine les troubles du Berry, du Bourbonnois, du Condomois, du Bordelois; ceux de Nismes & de Montauban, & l'on verra qu'ils n'avoient pas d'autres sources que les ministres, qui faisoient soudoyer par leurs agens dans les

provinces, des malheureux qui n'avoient pas d'autre ressource que le crime ; & quand les malheurs étoient arrivés, ils avoient grand soin d'en informer sur-le-champ l'Assemblée nationale, en ayant l'air d'y prendre le plus grand intérêt ; & puis ils faisoient répandre dans toute la France, que c'étoit à l'Assemblée nationale seule qu'il falloit s'en prendre, que c'étoit elle qui occasionnoit tous ces troubles. L'Assemblée nationale, vraiment pénétrée de ces malheurs, rendoit des décrets pour le rétablissement du bon ordre, & les méchans ne les envoyoient pas ; ils aimoient mieux laisser les Français s'entre-égorger ; au contraire ils inondoient la France d'écrits abominables contre l'Assemblée, & même de faux décrets. Ils ont soulevé nos colonies contre l'Assemblée, & principalement les Isles de Corse & de la Martinique. Récemment encore, l'isle de Tabago a été réduite en cendres sans doute par leurs manœuvres : ils ont machiné, n'en doutons pas, la guerre d'Espagne avec l'Angleterre, afin de nous entraîner dans une guerre malheureuse, qui acheveroit d'épuiser le corps politique & de l'anéantir tout-à-fait. Ils sont parvenus, les perfides, le dirai-je, dans ces jours de fête, consacrés à l'alégresse ; ils sont parvenus à diviser les patriotes de l'Assemblée nationale, à les corrompre par l'appât des honneurs & des richesses, par des promesses exagérées ; ils ont marchandé & ils marchandent encore journellement des décrets destructeurs de la liberté, parce qu'ils sont dérogatoires aux principes déja posés.

Enfin ils semblent s'être distribué chacun leur

rôle, selon leur département. N'a-t-on pas vu un *Latour-du-Pin*, ministre de la guerre, pousser l'audace jusqu'à employer une lettre de-cachet pour faire enfermer dans la citadelle de Verdun, le brave *Muscar*, fourrier du régiment de Champagne, dont le seul crime étoit d'être patriote, & cela dans le moment le plus sacré de la liberté, celui où un peuple se régénere? N'est-ce pas lui aussi qui a écarté, de son autorité privée, le glaive de la loi suspendu sur la tête coupable du sieur *Livarot*, détenu dans la citadelle de Lille par les régimens de Colonel-général & des Chasseurs de Normandie, & traduit par un citoyen devant les tribunaux? N'est-ce pas lui, en un mot, que toute la France accuse d'avoir porté le trouble dans touts les régiments, en licentiant les meilleurs patriotes avec des cartouches jaunes? Je demande si, après des faits aussi positifs, la nation peut souffrir qu'il abuse plus long-temps de la confiance du roi?

Un *la Luzerne*, ministre de la marine, connu, comme son frere l'évêque de Langres, par ses principes anti-nationaux, dénoncé par toute la France comme un ennemi public, & principalement par l'isle de St. Dominige, sur plus de douze chefs d'accusation, accusé tout récemment encore dans tous les papiers publics d'être l'auteur de l'incendie qui a réduit en cendres l'Isle de Tabago. On l'accuse de n'avoir envoyé aucun décret de l'assemblée nationale dans cette isle, d'avoir par-là occasioné un soulévement des habitans, qui, instruis par les papiers publics de ce qui se passait en France, ont voulu se conformer aux décrets de l'assemblée; ce qui n'a pas plus aux officiers, & ils ont fait mettre le feu dans l'isle,

dans laquelle il a péri beaucoup de citoyens. Un miniſtre ſemblable peut-il reſter en place ?

Un *Montmorin*, miniſtre des affaires étrangeres, qui entretient la correſpondance la plus perfide avec nos ambaſſadeurs dans les cours de l'Europe, & ſurtout avec un la Vauguion, qui étoit de la conſpiration du mois de juillet 1789, pour engager le roi d'Eſpagne à déclarer la guerre à l'Angleterre ; qui entretient peut-être les eſpérances de Léopold de reconquérir le Brabant, & de tomber enſuite ſur nous avec la Pruſſe, qui a eu la lâcheté & l'impolitique de ſe réconcilier avec la maiſon d'Autriche. Un miniſtre ſemblable peut-il gérer au nom du roi les intérêts d'un peuble régénéré ?

Un *Saint-Prieſt*, qui ne doit ſon élévation qu'à ſa ſoupleſſe, qu'à ſa complaiſance ſervile pour la cour, qui a commencé ſon exiſtence politique en acceptant une place *d'intendant* ; qui a ſi bien ſervi la cour dans ce poſte, qu'il a été honoré de la dignité d'ambaſſadeur en Hollande ; qui, de concert avec le feu deſpote *Vergennes*, a trahi les intérêts de cette république, en feignant de la ſecourir ; un homme enfin, dont la trahiſon reconnue a été punie par des inſultes publiques en Hollande, & récompenſée en France par une place de miniſtre ; un homme accuſé par tous les bons citoyens, dénoncé pluſieurs fois légalement à l'Aſſemblée nationale, convaincu d'égarer le roi ſur ſes vrais intérêts, de lui inſpirer des doutes, des craintes ſur la révolution, de ſoudoyer les ennemis du bien public, pour mettre le trouble par-tout, en feignant de le prévenir ou de le réparer. Un miniſtre auſſi dangereux peut-il jouir de la

confiance du roi, sans exciter les craintes les plus fondées ?

Un sieur Champion de Cicé, connu par son hypocrisie, qui a joué le patriote pendant qu'il n'étoit que député, pour capter la bienveillance du peuple, pour mieux servir son ambition & celle de ses collegues ; qui est violemment soupçonné d'être un des coopérateurs des Actes des apôtres, cette œuvre de ténèbres, qui tend néanmoins à ôter au peuple le respect qu'il doit à l'autorité légitime de l'Assemblée nationale, à nourrir les espérances des mécontens, enfin à exciter du trouble ; d'être l'agent secret du club de 1789, où l'on sait qu'on ne professe pas des principes tout-à-fait conformes à la liberté & à la constitution. Je ne veux pas nommer les membres qui composent ce club ; je craindrois de troubler la joie qui doit régner dans la fête de la nation : j'observerai seulement qu'on y mange à un louis par tête, que la salle en coûte mille de loyer ; & je demande, quand on fait de pareilles dépenses, si on aime la patrie, si les citoyens ne sont pas fondés à avoir des inquiétudes sur un club composé de prétendus impartiaux soudoyés & encouragés par le chef de la magistrature, qui ne veut pas dégénérer de ses successeurs qui ont fait le plus de mal à la France. Oui, ressouvenez-vous que ce sont les prêtres-ministres qui ont le plus égaré les rois, opprimé les peuples. Je ne citerai pas, pour appuyer ces faits, la vie politique des Richelieu, des Mazarin, des Dubois, des Terray, des Brienne ; tout le monde sent assez la justesse de l'application. Je demande si ces exemples-là seuls ne doivent pas suffire pour faire renvoyer cet ambitieux ministre. Je ne puis

mieux finir cette trifte galerie, que par le portrait du fieur Necker, qui a commencé en apparence la révolution, & qui depuis s'en eft montré l'ennemi le plus acharné, en oppofant la réfiftance la plus coupable aux ordres de l'Affemblée, en demandant fans ceffe de l'argent dont il perfifte à ne pas vouloir rendre compte. Les financiers eux-mêmes, & les créanciers de l'état, fes feuls foutiens, ne pourront pas s'oppofer à fon renvoi; ils font, j'ofe l'efpérer, plus que perfuadés de fa nullité en finance, & même en littérature : ils font convaincus qu'il n'a jamais fu qu'emprunter, anticiper, fupputer, & jamais compter; qu'il n'eft pas fufceptible de concevoir un feul plan de finances vafte, qui embraffe toute l'étendue du royaume, qui foulage la claffe indigente du peuple, qui puiffe rendre le royaume heureux; pas même un feul mode d'impôt dont la perception facile & sûre puiffe rétablir le défordre des finances & faire profpérer l'agriculture, le commerce & les arts. Plus on examine fa conduite paffée & fa conduite préfente, plus il eft poffible de croire qu'il n'eft pas l'auteur du compte-rendu tant vanté, ni des opinions religieufes, qui ont obtenu le prix de l'académie. On peut croire tout au plus qu'il a pu entrer dans fa tête d'acheter un fac de farine 40 liv. dans des temps d'abondance, pour le vendre 80 liv. dans des temps de difette; on peut encore croire que l'abbé Maury a peut-être dit vrai, pour la premiere fois, quand il a accufé ce miniftre d'une *petite* réticence de 600 millions dans fes comptes. Il me femble qu'il eft inftant de renvoyer ce financier *noble*, & de lui faire rendre préalablement fes comptes dans toutes les formes.

Je crois avoir rempli la tâche que je m'étois imposée au commencement de ce petit écrit, en donnant des détails succincts sur la conduite des ministres ; je crois avoir assez prouvé la nécessité de chasser d'auprès du roi ces êtres malfaisans. Et quel temps fut jamais plus propice pour obtenir ce bienfait ? La France va jurer par l'organe de ses doubles représentans, de maintenir la constitution. Ne manqueroit-il pas quelque chose à ce pacte fédératif de la nation avec le roi, si les seuls ennemis de la patrie pouvoient encore jouir de sa confiance. Citoyens, qu'il s'éleve un cri universel dans le Champ de Mars ; que ce cri aille jusqu'au cœur de notre bon roi ; que l'Assemblée nationale soit l'interprete de nos vœux auprès de lui : croyez qu'il les exaucera dès qu'il verra que le bonheur du peuple l'exige. Ce jour sera vraiment le complément de la constitution, le jour de notre triomphe ; jouissons-en avec modération. Demandons que les ministres soient chassés, & non punis ; réduisons-les à l'impossibilité de nous faire du mal : ce sera tout leur supplice, & toute la vengeance qu'un peuple généreux & victorieux doit tirer de ses ennemis vaincus. Demandons même le rappel des autres princes qui ne sont pas encore de retour dans leur patrie, pourvu toutefois qu'ils prêtent le serment civique que notre roi prêtera lui-même. Oublions tous nos maux passés, pour ne nous occuper que de notre bonheur à venir, & de celui de nos descendans. Déposons sur l'autel de la patrie nos ressentimens, nos haines, nos jalousies. Confondons tous nos vœux, & jouissons du spectacle le plus imposant, celui d'un peuple libre & heureux.

Chez GARNÉRY, Libraire, rue Serpente, n°. 17.